

À travers ses compétences sociales, le Conseil départemental de la Dordogne déploie une politique volontariste et active en matière de solidarités humaines. À chaque étape de leur existence, les Périgourdins peuvent ainsi compter sur un accompagnement spécifique réalisé dans la proximité. A cet égard, les actions menées en faveur des personnes dépendantes, vieillissantes ou en situation de handicap, constituent un enjeu de société majeur pour lequel notre collectivité mobilise des moyens humains et financiers extrêmement importants.

Pour la majorité de gauche que je préside, l'introduction de la culture dans les établissements de santé et dans les structures médico-sociales répond à une conviction profonde: la pratique artistique est une source d'enrichissement et d'épanouissement, un vecteur de lien social qui permet l'expression des droits fondamentaux des citoyens. En valorisant les potentialités et la créativité de chacun.e, elle produit des effets particulièrement positifs sur les résidents, qu'ils soient permanents ou temporaires, et interagit de façon bénéfique sur le travail des professionnels. Dans la lignée des politiques interministérielles Culture & Santé, le Département a missionné en 2014 l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord pour impulser et coordonner des projets culturels dans les établissements d'accueil des personnes handicapées adultes et dans les Ehpad habilités partiellement ou totalement à l'aide sociale.

En l'espace de dix ans, plus d'une centaine de projets ont ainsi été menés dans 75 établissements, bénéficiant à plus de 4000 personnes et mobilisant 85 artistes, dont la grande majorité résident en Dordogne.

Nous célébrons en 2024 cette belle vitalité.

Qu'il me soit permis ici de saluer l'engagement de chacun des acteurs et intervenants.

C'est à travers des projets et des initiatives de ce type, qui visent à promouvoir l'épanouissement individuel et collectif, que l'action politique prend tout son sens et qu'elle contribue à bâtir un monde meilleur et plus humain.

Germinal PEIRO

Président du Conseil départemental de la Dordogne

6–27/ Récit par Christine Ribeyreix, journaliste

28-37/ Éléments de bilan

Les chiffres Les établissements Les artistes Les partenaires La charge dramatique de certains corps m'a bouleversé, tel l'un d'eux, déroulant dans un mouvement Ad libitum aux limites du plateau, une danse minimale quasi shamanique. Telle autre enfermée dans la maison, offrant son corps à une forme de transe étrangère à tout regard extérieur.

Le reste du groupe, comme tendu entre ces deux extrêmes, semblait maîtriser l'intrigue, resserrant ou relâchant par son intervention la tension nécessaire.

Chacun trouvait sa place, libre de profiter du groupe, d'en sortir pour jouir du regard, puis d'y replonger pour reprendre le fil de l'histoire."

Parole d'artiste

Le programme culture & médico-social est né de la volonté des élus du Conseil départemental de la Dordogne de soutenir l'universalité des droits culturels de chacun.

Il permet aux résidents en Ehpad et à des adultes en situation de handicap hébergés en foyers d'accueil, de bénéficier d'une fenêtre ouverte sur l'art et la culture, en recevant dans leur établissement, des artistes, des œuvres d'art, des médiateurs.

C'est un axe majeur de la politique de la solidarité menée par le Département de la Dordogne qui englobe l'accès à la culture, au sport et la sensibilisation à l'environnement.

Cet engagement est réaffirmé par Régine Anglard, Viceprésidente chargée de la culture, de la langue et de la culture occitanes et Présidente de l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord (ACDDP).

« La compétence première du Département est avant tout sociale et consiste notamment à mettre à disposition les services et les opérateurs sur cette compétence majeure, pour améliorer le projet territorial. Nous apportons des choses qui pourraient paraître superflues mais qui sont primordiales, car l'art et la culture sont essentiels pour maintenir les liens au monde, pour mieux l'appréhender ». Marie-Lise Marsat, Vice-présidente chargée de la solidarité et des personnes en situation de handicap renchérit « C'est une source d'enrichissement mutuel et d'épanouissement, par la réaffirmation du lien social ».

Ce programme utilise la culture comme levier, pour rompre l'isolement des résidents et usagers, tout en mobilisant leurs capacités et leurs aptitudes, souvent méconnues ou inexplorées. Cette démarche vise aussi à ouvrir les établissements sur leur environnement mais pas seulement. « C'est également une ouverture pour les familles auxquelles cela fait un bien fou », insiste Marie-Lise Marsat. « Les familles sont isolées et focalisées sur leur enfant ou leur parent, reprend Régine Anglard, le regard qu'elles portent est empreint de souffrance. Et, d'un coup, avec ces projets, elles se rendent compte que leurs proches sont encore des personnes. Les sourires, les souvenirs reviennent et avec eux, le plaisir de faire ensemble ».

Dès 2014, le Conseil départemental de la Dordogne place la culture au cœur de sa compétence en matière de solidarité, en faisant travailler ensemble la direction de la prévention et de la solidarité et la culture, pour proposer une offre concertée. Cependant, le cadre législatif évoluant à la suite des lois NOTRe et MAPTAM (modernisation de l'action publique), les départements perdent la clause générale de compétence et recentrent toutes leurs interventions dans le domaine culturel au titre des solidarités territoriales et humaines. Les missions de l'ACDDP s'étoffent; au-delà du soutien à la création et à la diffusion des actions culturelles, elle doit désormais produire un service public de la culture. Cette évolution se traduit par une conséquence directe dans la manière de penser les projets et de les développer, notamment en renforçant les actions par la collaboration.

Dès lors, médiatrice entre les établissements médicosociaux et les artistes, l'ACDDP orchestre la mise en œuvre des projets et progressivement retravaille leur format; avec le souci de prendre en compte les spécificités départementales, en facilitant l'accès au programme de tous les établissements, quelles que soient leur dimension et la formation de leur personnel. Tout est mis en œuvre pour construire des projets reposant sur des esthétiques et des supports artistiques diversifiés. Depuis 2021, à la suite d'un premier bilan, le dispositif a changé de format. Désormais, ce ne sont plus les établissements qui se rapprochent d'un artiste pour mener un projet, c'est l'ACDDP qui fait le lien entre les artistes et les établissements sélectionnés. Un allègement de la charge de ces derniers et une meilleure équité favorisent les petits établissements et les Ehpad.

Une offre culturelle et artistique facilitatrice et adaptée au territoire

En 10 ans, 108 projets ont ainsi été menés par 85 artistes dans 75 établissements. Des projets culturels et artistiques s'inscrivent dans une dynamique partenariale forte, reposant sur la coopération croisée des différentes parties prenantes, dans une démarche de coconstruction de projet.

Dans le cadre de la politique interministérielle Culture et Santé, le Conseil départemental de la Dordogne s'est associé avec l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine et la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine. Se sont progressivement adjoints la Bibliothèque Départementale Dordogne-Périgord, le Service départemental du Patrimoine et le Centre de ressources Ehpad. Tous ces partenaires constituent le comité technique qui valide les candidatures des établissements.

Des échanges réguliers entre l'ACDDP et le Conseil départemental permettent de réagir face à certaines problématiques.

Le programme Culture & Médico-social se décline en deux propositions : **CHRONIQUES** et **TANDEM**.



Dans le contexte de ce projet, l'art, s'il est l'outil de la rencontre, ne peut exister que dans la bienveillance, la proximité et l'accueil de l'autre. Cette expérience de partage prouve la nécessité et la richesse du dialogue, au-delà de toutes les différences.

En approchant de la personne à travers mon travail d'artiste, en m'avançant vers elle avec simplicité et bonne humeur, j'ai reçu en retour sourire, complicité, reconnaissance. Ces moments resteront en moi, précieux et inoubliables."

Parole d'artiste

CHRONIQUES, une offre culturelle de découverte, relayée par les services et les opérateurs du Conseil départemental pilotée par son Agence culturelle. Chaque établissement intéressé, Ehpad ou Foyer pour adultes en situation de handicap, répond à l'appel à candidatures annuel.

CHRONIQUES facilite l'accès à une offre culturelle et patrimoniale tout en maintenant un lien social.

Il vise également à sensibiliser aux ressources culturelles départementales des établissements qui ne se sentent pas encore en capacité de mener un projet artistique et culturel.

Le **Service du Patrimoine** propose ainsi quatre parcours basés sur des expositions du Fonds départemental d'art contemporain (FDAC), ainsi que sur de la médiation :

- · Paysages rêvés paysage vécus
- · Le dessin dans les collections du FDAC
- · Préhistoire et mythologies
- · Autoportraits et figures humaines

Les parcours du Service du Patrimoine favorisent une sensibilisation aux arts visuels en s'appuyant sur les collections du Fonds Départemental d'Art Contemporain. Des œuvres d'art sont exposées durant un mois dans un espace dédié au sein de l'établissement.

Au cours d'un vernissage, le médiateur fait une présentation thématique des œuvres.

Cette première rencontre autour d'un verre lui permet de contextualiser le propos et d'accueillir des résidents, des accompagnants, parfois aussi des familles.

À l'Ehpad la Renaissance à Mussidan, des enfants âgés de 8 à 10 ans du centre aéré ont participé à cet échange. En croisant leur vision des choses, leur sensibilité et leur approche, ils ont pu interagir avec les résidents. Lors de cette étape, les participants s'approprient les œuvres et expriment leurs premières impressions. L'intervenant leur fournit ensuite des éléments sur le travail de l'artiste.

Cette rencontre encourage l'expression de la sensibilité où chacun peut se livrer, évoquer des souvenirs, des rencontres, une envie, un parcours professionnel.

Ce mélange d'individualités agit comme un révélateur de la sensibilité, de l'émotion, et de la tendresse des personnes présentes. À la fin de la médiation, un moment convivial permet de poursuivre l'échange sur un mode plus intime.



S'adressant à un public dont les moments d'attention sont restreints, le parcours *Figures emblématiques du Périgord* proposés par le conférencier de l'ACDDP se décline sur un format court, en trois interventions.

La première traite de la période médiévale et de l'amour courtois, les histoires de sentiments parlant à tout le monde que l'on soit âgé de 15, 40 ou 80 ans. Le récit est agrémenté de musiques médiévales douces et tranquilles, et de quelques mots d'occitan. Lors de la deuxième intervention, le médiateur implique davantage les participants, en leur racontant des histoires ou légendes liées au Périgord, associées à des personnages symboliques dont ils doivent deviner le nom.

L'occitan pour les trules, troisième et dernière intervention, propose 45 minutes de chaleur humaine, d'humour et d'éclats de rire durant lesquelles les yeux brillent et les images enfouies du passé se réveillent. Pour ces résidents dont la mémoire vacille chaque jour davantage, les souvenirs anciens émergent, ranimés par la flamme d'une expression ou d'une tournure occitane.

C'est une manière d'entretenir leur mémoire vive. Cette démarche s'est étoffée au fil des années en s'adaptant au territoire rural et aux structures médico-sociales de dimensions plus modestes.

La Bibliothèque Départementale Dordogne-Périgord met à disposition des ressources documentaires, valises, mallettes et expositions, en lien avec les thèmes retenus et fait le lien avec les médiathèques locales.

Le dispositif TANDEM, construit dans une démarche de projet, s'appuie sur une dynamique de coopération et de coconstruction entre les établissements, les artistes et l'ACDDP.

Un accompagnement méthodologique, administratif et une présence artistique forte permettent de valoriser les compétences, la créativité des résidents et d'encourager les échanges.

Les quatre parcours de Tandem (2023),

- · Des paroles en "Air",
- · Sur la piste des rêves,
- · Faites voir!
- · Portraits engagés.

Ces parcours comprennent chacun 6 heures de préparation et d'immersion, 30 heures d'atelier et d'intervention des artistes, et 20 heures pour *Faites voir!* Chaque parcours donnera lieu à une présentation finale. S'il n'y a pas d'attendu de résultat au terme des projets, l'ACDDP propose avec cette restitution, un temps valorisant pour les résidents mettant en valeur les compétences de tous, résidents, personnels, soignants.

Si les candidatures sont de plus en plus nombreuses depuis quelques années, il a fallu créer de la confiance avec les établissements et poser clairement le cadre. Il était important d'évacuer dès le départ la question de l'art-thérapie. Avant tout culturels et artistiques, ces projets n'ont aucune visée thérapeutique ou de soin ; ils sont également différents du projet d'animation des Ehpad. Nécessitant un engagement fort des directions et du personnel des établissements, ils requièrent du temps et une prise de recul rendus complexes, notamment du fait des difficultés de recrutement dans ce secteur et des fluctuations récurrentes d'effectifs

Si la crise sanitaire du Covid n'a fort heureusement pas condamné les projets, elle en a néanmoins altéré l'ouverture des établissements sur le territoire de vie, familles, population, générant un vrai traumatisme encore palpable.

Chaque parcours, dont la mise en œuvre est ajustée en fonction des établissements, passe par des étapes clairement identifiées : des réunions préparatoires avec les intervenants et les personnes du groupe projet de l'établissement, la préparation des contenus, des supports de communication, la promotion, le suivi technique et administratif par les services du Département.

À chaque étape il est important de communiquer le plus possible. Lorsque le réseau culturel rencontre le réseau médical, les codes, les comportements et les réactions sont différents, d'où la nécessité d'apprendre réciproquement à se comprendre.

La rencontre et la relation, ressorts de l'œuvre artistique et culturelle en établissement médico-social

En amont des parcours, une réunion préparatoire est organisée dans l'établissement avec l'équipe projet, les artistes et l'ACDDP. Indispensable, ce moment dédié aux échanges permet de répondre aux éventuelles guestions et de lever les inquiétudes. Il est suivi par un temps de présence des artistes dans l'établissement qui donne une coloration à cette journée d'immersion, même si l'objectif est identique : aller à la rencontre des résidents ou usagers. des personnels, et se familiariser avec les lieux. Pour le projet Paroles en "Air". le musicien Kevin Castagna arrive avec sa sincérité, sa sensibilité, son audace en bandoulière : aux personnels, soignants, petites mamies qu'il croise, il demande, « je peux te tutoyer? » C'est sa façon bien à lui de leur témoigner du respect, et de créer une relation décalée, complice, sincère et tendre. Petit-fils pour les uns, pote ou amoureux pour les autres, Kevin assume ce positionnement qui le révèle en tant qu'artiste.

Pour le projet *Portraits engagés*, porté par Delphine Bachacou et Jean-Philippe Costes Muscat, danseurs de la Compagnie Les Ouvreurs de Possibles, le premier contact avec les résidents d'Héliodore s'est effectué sur la base d'une déambulation surprise improvisée dans l'établissement. Cette performance sans filets, véritable entrée en matière pour les deux artistes, constitue une vraie rencontre. La chorégraphie qu'ils improvisent part des réactions des résidents, avec leur complexité, leurs empêchements, joue avec l'espace et saisit le mouvement, les regards, les émotions.

« Tout se crée dans l'instant avec ce qui nous réunit, confie Jean-Philippe Coste-Muscat, les pas se créent à travers la relation. » « C'est une belle étrangeté qui offre aux résidents un ailleurs chez eux », résume Maeva, monitrice-éducatrice.

J'ai constaté un renforcement important de l'estime de soi : les résidents se trouvent beaux, ils le disent."

Parole d'animatrice

À l'EPAC des deux Séquoias à Bourdeilles, la performance, d'une durée de 3 heures, s'est déroulée à l'orée des chambres des résidents, une nouvelle expérience pour Delphine et Jean-Philippe et un réel impact sur les personnes touchées par le projet.

Au cours de cette journée d'immersion, les deux artistes apportent une formation aux personnels pour, justifie Delphine, « qu'ils vivent ce que les résidents vont vivre ». Au-delà de la démarche de découverte, ce temps s'avère facilitateur. « Cette rencontre, observe Magali, monitrice-éducatrice à l'EPAC des deux Séquoias, a créé du lien et a favorisé la bonne marche du projet ». Pour Sandrine, psychomotricienne à la maison d'accueil Héliodore, « c'était important de se rencontrer pour danser ; nous sommes collègues et n'avons pas l'habitude de cette proximité physique ».

La rencontre, au service de tous, influence et conditionne le déroulement et la réussite des projets. Inhérente à la démarche artistique de Kevin, elle est aussi la signature de la Compagnie Les Ouvreurs de Possibles. Intrinsèque à leur approche respective, elle stimule leur inspiration et leur travail d'artiste. Cet « aller vers » des publics empêchés, éloignés, redonne du sens à leur art.

« Ce que je vis à chaque fois, c'est comme un moteur, un propulseur » confie Kevin. Mieux, révèle Delphine, « cela nourrit nos propres états de corps de danseurs de se frotter à des non-danseurs, non formatés et donc plus libres ; la danse et la poésie, c'est peut-être juste cela ».

Quelle que soit leur approche, elle requiert une adaptabilité et une souplesse. Se qualifiant de grains de sable, Delphine et Jean-Philippe revendiquent la nécessité d'une relation partenariale avec le personnel, les soignants, la direction, afin de comprendre leurs craintes et leurs inquiétudes pour qu'ils puissent cheminer ensemble.

Un constat partagé par Kevin, qui se voit davantage comme un électron libre, mais ne renie pas sa responsabilité si le projet vient à capoter : « Tu rentres dans un milieu à des années lumières de tout ce que tu fais dans ta vie et pour eux aussi, résidents, personnels, il faut le temps de s'adapter. Le plus important, c'est ce que tu vas faire, ce que tu vas vivre avec le groupe, le collectif. Lucienne qui raconte ses histoires, Madeleine qui a des difficultés à s'exprimer, mais tu tends l'oreille pour l'écouter car elle a des choses à dire ».

Le parcours *Faites voir!* permet de favoriser l'interprétation des œuvres de la collection du Fonds régional d'art contemporain (Frac) Nouvelle-Aquitaine MÉCA, à travers diverses disciplines artistiques : musique et chant, danse, théâtre, fanzine, etc.

« L'objectif principal est de diffuser les collections sur le territoire afin de les faire entrer dans les espaces de vie, explique Paul Offelman-Flohic, chargé des projets champ social et handicap auprès du Frac. Il s'agit également de contribuer à construire un discours et un regard sur une œuvre, en s'appuyant sur l'expression individuelle et collective et de conserver la trace de ce regard pour qu'il existe après ».

Pour ce projet, Wilfried Deurre de la Compagnie Chant du Moineau, est intervenu auprès de l'Ehpad Félix Lobligeois au Bugue. À partir d'œuvres et de formats différents, sur la thématique des territoires et paysages, essentiellement des photographies, une peinture et une vidéo, il s'agissait de créer une matière musicale. « Les œuvres exposées dans une salle de l'Ehpad ont déclenché des évocations aux résidents, qui nous ont permis d'écrire des textes et de mettre de la musique dessus, » explique Wilfried. Ce projet a pu sembler au démarrage un peu abstrait aux participants, ce qui a nécessité de les mettre en confiance ; une étape indispensable rendue possible grâce au soutien et à la présence des animateurs, et à l'expérience de l'artiste déjà intervenu dans cet Ehpad pour des enregistrements sonores liés à la mémoire.

S'adapter, concilier, et surtout ... communiquer

À chaque démarrage de projet, tout est différent : les personnes, les lieux, l'accueil ; une nouvelle aventure humaine nécessite pour les artistes d'être disponibles, afin de s'adapter à l'état de chacun. Si la recette des projets reste la même, les ingrédients sont apportés par les résidents et les professionnels. L'information des personnels, la communication autour du projet, de son intérêt, la mise à disposition d'une équipe projet, sont primordiales dans sa réalisation.

À l'Ehpad du Bugue, le projet initialement demandé n'est pas celui qui a été finalement réalisé. Au départ, il devait être consacré à la vie à la campagne, autour de contes et de chants en occitan, plus adapté à son public. Le changement de projet a cependant permis de s'exprimer, vivre un temps pour soi, avec l'intention sous-jacente de déclencher des émotions, des souvenirs, et conserver une trace de cette production artistique. Conçus initialement pour stimuler l'imagination des participants, les ateliers ont pu parfois conduire à l'émergence de leurs souvenirs, « comme tremplins à la création », résume Paul Offelman-Flohic.

« Durant chacune des huit séances, les résidents ont pu chanter, s'exprimer, et évoquer par des mots, des phrases, ce que leur inspiraient les œuvres, se souvient Wilfried. Si les participants étaient intrigués et se demandaient ce que l'on allait bien pouvoir faire de tout ça, le partage autour du chant les a fédérés ». Un projet qui, au-delà de la restitution dans l'établissement, va se prolonger. « Les chansons créées, poursuit Wilfried, vont suivre les œuvres sur de futurs lieux d'exposition, grâce à un QR code associé qui permettra de les écouter ».

Cela amène de la vie, une ouverture sur l'extérieur et modifie le regard sur les EHPAD : on y est vivant jusqu'au bout!"

Parole d'animatrice

À l'Ehpad de Villefranche-du-Périgord, avec le départ de la cadre de santé qui portait le projet, c'est Rose-Marie, l'animatrice qui a pris le relais. Ne disposant pas de suffisamment d'éléments, difficile pour elle dans ces conditions, de fédérer ses collègues. C'est lors de la restitution que le personnel a compris qu'il s'agissait d'un projet artistique de coopération, et a demandé à renouveler l'expérience, au vu de la participation active de nombreux résidents de l'Ehpad et du foyer de vie.

On constate que la médiation de l'ACDDP prend ici tout son sens. Il s'agit de veiller à ce que le projet ne soit pas porté par une seule personne, mais par un binôme cadre et animateur ou éducateur et de s'assurer également d'avoir la présence des uns et des autres aux différents points d'étape.

L'accompagnement de l'ACDDP sur l'ensemble du projet à travers la gestion administrative et le lien aux artistes permet à ces derniers de se consacrer pleinement au projet. Les temps de convivialité (pause-café, repas) favorisent l'intégration des artistes, auprès des personnels, et l'adhésion de ces derniers au projet, gage de son aboutissement. Ce cheminement, que vont effectuer ensemble, artistes, résidents et professionnels, nourri d'une confiance évolutive, transforme progressivement la relation à l'autre. Soignants et personnels vont peu à peu lâcher prise et quitter leur posture professionnelle, pour faire corps autour du projet avec les résidents.

La création artistique au cœur d'une autre relation soignants-résidents

À mi-parcours, des évolutions sont déjà perceptibles en présence des artistes. À la maison d'accueil Héliodore, les quatre professionnels engagés pleinement dans le projet, Aurore (Accompagnante Educative et Sociale - AES), Maëva (Monitrice-éducatrice). Sandrine (Psychomotricienne) et Yannick (Aide-soignant) sont agréablement surpris et découvrent des potentiels chez les adolescents et les adultes impliqués; un autre regard se dévoile doucement. Devant les difficultés motrices des participants, Sandrine et Maëva sont épatées de les voir tout donner, se surpasser, et reproduire des gestes d'une séance à l'autre. Même étonnement pour Yannick de les voir évoluer. Ainsi, au-delà de ces progrès identifiés, Maëva observe une modification dans la relation des soignants avec eux : « Je crois qu'ils aiment aussi nous trouver dans un autre registre ; ça leur fait du bien ». Une proximité, un corps-à-corps inhabituel.

« Ils peuvent mener la danse, nous tiennent la main différemment, poursuit Maëva; on est comme des co-équipiers et on devient une équipe; ça change de ce que nous vivons d'habitude ». Un constat enrichi par Sandrine: « Il y a moins de barrières, mais un plus grand respect de part et d'autre. S'ils sont maladroits, ils ne sont pas intrusifs dans leur façon de faire et sont très attentifs ».

Une fenêtre ouverte dans des situations de grande dépendance, où les résidents deviennent acteurs et peuvent, à leur rythme, agir sur leur environnement, leur vie, et surprendre les artistes et professionnels de santé.

Une très belle rencontre, une très belle aventure humaine d'une part et une fierté ressentie face au plaisir apporté et donné aux résidents, aux familles et à l'ensemble des professionnels d'autre part. C'est un joli pied de nez à ceux qui pensent qu'en Ehpad, il ne se passe rien et que les ainés ne sont pas ou plus capables de…!"

Parole d'animatrice

Delphine observe avec émotion la complicité et l'équilibre qui finissent par se créer avec certains : « On danse réellement ensemble ; Sonia est autonome dans l'action qu'elle a sur moi, et peut faire la même chose que ce que je viens de faire. La traversée avec Maëva (usagère) est agréable à vivre ; c'est elle qui me fait danser et je me laisse guider ». Jean-Philippe se souvient avec douceur d'un résident de l'EPAC des deux Séquoias qui s'est levé de son fauteuil pour montrer sa capacité à « faire tout seul ».

D'autres observations ponctuent le projet Paroles en "Air" à l'Ehpad Marcel Cantelaube. Les craintes nourries par Claire et Clément, les animateurs, quant à la durée de chaque atelier mensuel (1 semaine) ont été rapidement levées.

« Kevin apporte une proximité avec les résidents. Il ne les voit pas comme nous avec leurs pathologies, observe Claire ». Ne se mettant aucune barrière, et surtout pas celle d'une organisation rodée et prévisible, Kevin s'appuie sur le chaos créateur et bouscule, met le bazar, dans une institution peu habituée à cela. « Cela fait 14 ans que je suis animatrice et c'est la première fois que je vois ça, s'exclame Claire. Cela tient je pense à sa personnalité ; il fait beaucoup parler les résidentes, les écoute avec bienveillance ; c'est comme s'il faisait partie de la famille. Elles l'attendent avec impatience ; mieux, elles se souviennent un mois plus tard des premières paroles et du refrain alors qu'elles ne se rappellent pas ce qu'elles ont mangé au repas de midi ».

L'étonnement s'exprime également avec les animateurs qui peu à peu, trouvent leur place pour incarner le projet avec les résidents. « Je pensais que nous serions présents en soutien avec Clément, pour stimuler les résidents et faciliter l'action de Kevin. Mais en fait, il se débrouille tout seul ; c'est même lui qui va les chercher avant chaque atelier. Du coup, nous faisons partie intégrante du projet et nous avons envie de participer et de voir les résultats ». Jeune animateur de 22 ans, Clément est complètement rassuré; lors des premiers ateliers, il se positionne davantage en observateur et constate un changement déjà perceptible. « Nous vivons avec les résidents, et si j'avais déjà entendu certaines histoires, i'en ai découvert d'autres : i'ai assisté à des moments d'émotion, des rires ; surtout cela m'a permis de me dire que même si j'aime que tout soit carré dans l'organisation, le fait d'être en roue libre, d'écouter et de laisser un temps, même si rien ne se passe, c'est important pour les résidents ».

Vous savez, ça fait 12 ans que je suis ici et la première nuit que j'ai faite sans me réveiller c'était mercredi dernier après l'atelier. C'est tellement apaisant..."

Parole de résidente

Claire et Clément ont su percevoir la spécificité des séances de création avec Kevin. Ils se sont aussi aperçus que l'objectif de créer des chansons et de les interpréter, qu'ils pensaient difficile, voire inatteignable, était réalisable. Les résidentes ne s'y sont pas trompées, ne manquant aucune séance et se prêtant avec beaucoup d'humour, de sensibilité, d'émotions, aux sollicitations de Kevin. Dans cet espace de liberté qu'il leur a offert, elles se sont autorisées à redevenir des femmes à part entière. Kevin a su révéler cette part en elles, en nous, qui ne vieillit jamais. Par-dessus tout, ce qui le motive à mener ce type de projets, c'est qu'ils sont pour lui synonymes de vie. Et pour cela, il se dit prêt à prendre tous les ascenseurs émotionnels.

« Je rentre en résidence dans un Ehpad comme en résidence d'artistes ; à la fin, on doit produire un spectacle, c'est un aboutissement. Cela inclut les moments de création, les moments de doute et d'émotions. On est dans l'humain, dans le collectif qui se crée progressivement, et on rentre un peu plus dans l'intime. Tout s'assemble doucement et finit par ressembler à quelque chose ».

Cet engagement questionne également la place de l'artiste et plus largement de la culture dans le monde d'aujourd'hui. Électrons libres ou grains de sable, les artistes essaient de faire bouger les lignes, d'ouvrir des parenthèses, de bousculer le quotidien des gens, mais aussi et surtout de créer du lien

Faire le lien, coopérer, et ce faisant, replacer l'humain au centre du projet artistique et culturel

Pour éviter les écueils liés à la coconstruction des projets culture & médico-social, l'ACDDP organise chaque fin d'année une journée de coopération, sous l'égide du Pôle culture et santé de Nouvelle-Aquitaine. Elle réunit les porteurs de projets, établissements et artistes pour échanger autour de leur expérience et pour leur transmettre des outils de méthodologie.

Des journées qui ont permis à l'ACDDP de mesurer la complexité des premiers formulaires et de prendre en charge tout le montage des dossiers, en mettant des outils de méthodologie de projet à disposition des établissements, des moments d'échanges particulièrement importants. Les établissements et les artistes se retrouvent tous et communiquent autour de ce qui s'est bien ou mal passé, permettant à l'ACDDP de réajuster certaines modalités. C'est aussi l'occasion pour les personnels participants de partager des expériences, de parler de leurs métiers et d'être écoutés.

Cette journée de retour d'expériences est précieuse, elle favorise le lien des uns avec les autres. Il s'agit de mettre des mots sur les méthodes, de ramener du sens en se questionnant sur ce que l'on a réussi ou pas à produire, en sortant de la posture de jugement de l'artiste ou du professionnel de santé, pour être dans la coopération.

Les objectifs diffèrent selon la place que l'on occupe : établissements ou artistes. Pour la compagnie Les Ouvreurs de Possibles de Jean-Philippe et Delphine, ils sont avant tout artistiques, avec la volonté « d'enrichir leur travail, d'aller à la rencontre d'autres manières de bouger, d'autres qualités de mouvement, et de nourrir cette question de la relation, fondamentale en danse contemporaine ».

Pour Kevin, il s'agit de laisser la parole aux résidents, de les écouter, de créer une chanson qui sera interprétée par tout l'établissement; une façon aussi de sortir de sa zone de confort.

« La première fois que je suis intervenu dans un Ehpad, celui de la Roche-Chalais, j'étais un artiste un peu tocard qui voulait la lumière ; quand j'en suis reparti, j'étais devenu Kevin. Je n'avais pas besoin de mentir en allant là-bas ; j'avais juste besoin de jouer mon rôle, d'être moi. Ça a été la plus grosse expérience artistique de ma vie ».

Au cœur des objectifs des institutions médico-sociales, la volonté commune de faire entrer la culture dans leurs établissements, pour en faire bénéficier leurs résidents ; de rencontrer des artistes de la région, et en fonction des problématiques des usagers, de travailler à des projets susceptibles de révéler leurs capacités.

Certains, comme la maison d'accueil Héliodore, ont eu la chance de pouvoir compter sur l'investissement et la confiance de leur direction, et ont pu aller encore plus loin, en favorisant une implication du personnel aussi importante que celle des participants.

Pour d'autres, comme l'Ehpad de Salignac-Eyvigues, tout a été mis en œuvre pour faciliter une collaboration active des résidents et du personnel. Tout comme pour l'Ehpad de Villefranche-du-Périgord, l'objectif était de donner librement la parole aux résidents, de les écouter avec bienveillance, et de casser la routine, en sortant du cadre des animations habituelles

D'une manière générale, les projets culture & médico-social ont une portée et une résonance à plusieurs niveaux. Très régulièrement, les artistes autant que les établissements font état d'un autre regard porté sur les résidents, et des résidents par rapport aux professionnels. À la maison d'accueil Héliodore, l'impact est considérable ; le projet a suscité un vrai élan des résidents pour organiser de nouveaux projets culturels. Une réussite qui s'inscrit dans l'accompagnement artistique de la compagnie, l'implication active des personnels aux côtés des résidents, ainsi que la médiation de l'ACDDP.

Dans d'autres établissements, l'Ehpad de Salignac-Eyvigues par exemple, les répercussions se sont traduites, au-delà de l'implication des résidents et de la découverte de leurs capacités, par un projet commun, véritablement partagé autant par le personnel administratif que le personnel de soins. Si la participation du personnel de l'Ehpad de Villefranche-du-Périgord n'a pas été effective au démarrage pour des raisons évoquées précédemment, l'impact de la restitution et l'enthousiasme des résidents ont eu raison de la tiédeur du début ; ce qui est de bon augure pour l'organisation d'un futur projet.

Dans le cadre des parcours du FDAC, c'est aussi la possibilité de permettre à des personnes âgées en Ehpad, ou en situation de handicap, en maisons d'accueil ou foyers de vie, de bénéficier d'une exposition intra-muros, et de la médiation d'un intervenant. Une offre simple mais qualitative car construite avec attention, et qui révèle les personnes d'une autre manière, comme cette dame chez laquelle la médiation a déclenché l'envie de peindre.

Fil conducteur de ces projets de coopération, la relation à l'autre, le lien. Entre les objectifs et les résultats, subsiste souvent un décalage d'origine méthodologique ou humaine. Il est important de l'aborder pour coconstruire positivement. La question de l'implication du personnel en termes d'organisation, de gestion des plannings, en tenant compte de tout ce qui peut potentiellement arriver au quotidien, peut s'avérer compliquée à gérer. C'est là où la seule volonté d'amener la culture dans un établissement ne suffit pas.

L'organisation mise en place pour la réalisation des projets peut être ressentie comme une contrainte, se surajoutant à toutes celles du quotidien. Le soutien effectif et concret de la direction, la volonté des équipes de terrain, ont une importance primordiale, et ne peuvent s'envisager que lorsque chacun fait bien la nuance entre ce qui relève du projet et ce qui n'en relève pas. Hors du champ des activités occupationnelles, il s'agit d'un véritable projet de coopération s'inscrivant dans l'extraordinaire.



Parole de résidente

Contribuant à l'amélioration des liens et de la communication dans le secteur médico-social, il se confronte au turnover récurrent et à des personnes qui effectuent leur mission et pas davantage.

D'où la nécessité pour la direction d'expliquer en amont que c'est également le travail du personnel de participer à un tel projet. Une démarche qui requiert un engagement et un sentiment fort d'appartenance à un établissement. La question de l'implication des familles se pose régulièrement ; faut-il les associer ? comment le faire ? quel rôle leur donner ? Un élément important à prendre en compte lorsque l'on pose les objectifs du projet, car cette implication aura nécessairement des répercussions sur l'organisation.

Autre interrogation régulièrement évoquée, la place à accorder à l'avant-projet. Faut-il le penser de façon informelle, en intervenant en amont pour régler la question des horaires, des espaces, ou le formaliser? Dans le cadre du dispositif Tandem, il peut parfois se révéler difficile d'intéresser les équipes et de les mobiliser autour d'un projet pour lequel on ne dispose pas de suffisamment d'éléments. Un écueil que l'on peut éviter en réfléchissant le projet au-delà des limites de la rencontre, bien avant et bien après. Loin de n'être qu'un nombre d'heures défini, il s'agit d'anticiper en organisant des réunions de travail, de diffuser aux équipes des ressources; enfin, de veiller à la communication à l'intérieur de l'établissement, avec un référent et un co-référent afin de faciliter l'adhésion.

Traits d'union entre structures de la culture et du médicosocial, ces projets constituent des expérimentations s'intégrant dans des contextes spécifiques, soumis à des tensions et à des problématiques diverses.

En mobilisant les acteurs de ces deux secteurs, ils questionnent leurs pratiques respectives, interrogent les institutions dans leur fonctionnement, leur organisation et, en ce sens, concourent peut-être à leur transformation durable. Engagés dans une démarche de changement, ces professionnels du médico-social et de la culture s'exposent, font ce pas de côté, s'ouvrent pleinement dans la relation à l'autre, sans anticiper les résultats. Il n'y a pas de solution clé en main pour ces projets où les personnes se retrouvent au centre de l'action.

Depuis 10 ans, la coopération et la mobilisation de l'ensemble des partenaires contribuent, chemin faisant, à forger, dans un espace de créativité, un projet humaniste participant à une émancipation individuelle et collective.

Christine Ribeyreix, journaliste

Éléments de bilan

Les chiffres

108

Projets

75

Établissements

EHPAD (sur 44 éligibles)

32

Foyers de vie pour personnes adultes en situation de handicap (sur 41 éligibles)

4408

Participant.e.s

85

Artistes

Services du Conseil départemental: Service du Patrimoine et Bibliothèque

Départementale Dordogne-Périgord

Opérateur rattaché : Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

Opérateur culturel régional partenaire : Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA



Établissements pour personnes âgées

FHPAD RÉSIDENCE DE LA DRONNE - RRANTÔME / FHPAD DE CASY - MUSSIDAN / FHPAD DE LA BASTIDE - BEAUMONT DU PÉRIGORD / EHPAD LA FEUILLERAIE - RAZAC SUR L'ISLE / EHPAD LES CHAMINADES - CHAMPAGNAC DE BELAIR / EHPAD FONFREDE - EYMET / EHPAD DE CADOUIN -LE BUISSON DE CADOUIN / EHPAD RIVIERE ESPÉRANCE - LALINDE / EHPAD DE LA VALLÉE DU ROY - VILLAMBLARD / EHPAD CH BELVES / EHPAD LES JARDINS DE PLAISANCE - LANOUAILLE / EHPAD DU CANTON DE SAINT CYPRIEN / EHPAD - NEUVIC SUR L'ISLE / EHPAD MARCEL CANTELAUBE - SALIGNAC / EHPAD LA DRYADE - SAINT MÉDARD DE MUSSIDAN / EHPAD JEAN LECLAIRE CH SARLAT / EHPAD DU DOCTEUR JEAN GALLET - COULOUNIEIX CHAMIERS / EHPAD LA RENAISSANCE - MUSSIDAN / EHPAD - CH DOMME / EHPAD EUGÈNE LEROY - MONTIGNAC / EHPAD - HAUTEFORT / EHPAD RÉSIDENCE LA CHÊNERAIE - BASSILLAC ET AUBEROCHE / EHPAD PARROT - CH PÉRIGUEUX / EHPAD HENRI FRUGIER - LA COQUILLE / CENTRE MÉDICALISÉ - LOLME / EHPAD CH SAINT ASTIER / EHPAD LES JARDINS D'ANTAN - BERGERAC / EHPAD LES JARDINS DES HAUTS DE THENON / EHPAD DOUGLAS - CH PÉRIGUEUX / EHPAD CH LANMARY - ANTONNE ET TRIGONANT / EHPAD LES FÉLIBRES -CH PÉRIGUEUX / EHPAD - SAINT LEON SUR L'ISLE / EHPAD LA MEYNARDIE CHIC RDD - SAINT PRIVAT EN PÉRIGORD / EHPAD CH NONTRON / EHPAD FELIX LOBLIGEOIS - LE BUGUE / EHPAD LA ROCHE LIBÈRE - TERRASSON / EHPAD SAINT ROME - CARSAC AILLAC / EHPAD LA PORTE D'AQUITAINE : LA ROCHE CHALAIS / EHPAD LA MADELEINE - BERGERAC / EHPAD SAINTE MARTHE - LA TOUR BLANCHE / EPAC LES DEUX SÉQUOIAS - BOURDEILLES / EHPAD LES CLAUDS DE LALY - VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD / EHPAD TIBÉRIADE. FONDATION JOHN BOST - LA FORCE



Établissements pour personnes en situation de handicap

COMPLEXE D'HÉBERGEMENT LES PAPILLONS BLANC - MONPAZIER / FOYER LA PEYROUSE - SAINT FÉLIX DE VILLADEIX - APEI PÉRIGUEUX / LES RÉSIDENCES DE L'ISLE TRÉLISSAC ET ANTONNE - APEI PÉRIGUEUX / RÉSIDENCE DU VAL DE DRONNE - RIBÉRAC / FOYER DE VIE L'EMBELLIE - PRATS DE CARLUX / RÉSIDENCE LES CHÊNES ADHP - SAINT ASTIER / LE BERCAIL - SAINTE FOY DE BELVÉS - APEI PÉRIGUEUX / FOYERS D'HÉBERGEMENT LA BRUNETIÈRE ET LOUISE AUGIERAS - LES PAPILLONS BLANCS - BERGERAC / FOYER DE VIE LYSANDER - BASSILLAC ET AUBEROCHE - APEI PÉRIGUEUX / EPD DE CLAIRVIVRE - SALAGNAC / FONDATION DE SELVES - SARLAT / FOYER OCCUPATIONNEL GAMMAREIX - LES PAPILLONS BLANCS - BELEYMAS / MAS HELIODORE ATUR - BOULAZAC ISLE MANOIRE / FOYER DE VIE LOU PRAT DOU SOLEHL - RIBERAC - APEI PÉRIGUEUX / FAM VILAA CHIC RDD - SAINT PRIVAT EN PÉRIGORD / EPAC LES DEUX SÉQUOIAS - BOURDEILLES / FOYER DE VIE LES CLAUDS DE LALY - VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD / FAM CHÂTEAU RIVIÈRE, FAM LA FAMILLE - FONDATION JOHN BOST - LA FORCE / FAM LES MUSCADELLES - LES PAPILLONS BLANCS - BERGERAC

Les artistes

Lydie Clergerie, plasticienne / Monique Burg, comédienne / Sizou BE, photographe / Marie-Emilie Brun-Labrousse. sound designer / MonsieurPuzzle, dessinateur / L'Œil Lucide: Jenny Saastamoinen et Adrien Charmot, documentaristes / Compagnie Nom'na : Catherine Riboli, metteuse en scène, Jean-Christophe Quenon, comédien et chanteur / Hervé Rigaud, musicien et comédien / Les Arts Nonymes : Maël Parentaud et Nicolas Boudet, circassiens / Théâtre au Vent : Ana Maria Uteau Venegas, comédienne et clown / Compagnie Galop de Buffles : Stéphane Balistreri, comédien / Association Métamorphose : Marie Robiche, plasticiennecouturière / Natalie Cosson, plasticienne / Compagnie l'MRG'ée: Marlène Rubinelli Giordano, circassienne / Association ARTicle 19: Laura Leeson, Jean-Christophe Long et Alexandre Southgate, vidéastes-dessinateurs / Le Chant du Moineau : Wilfried Deurre, chanteur, art sonore et Coline Guillemin, musicienne, chanteuse et formatrice vocale / Compagnie ma Bulle : Delphine Perrière, danseuse / Maloue Eon, comédienne / Sébastien Blanc, réalisateur vidéo / Théâtre du Vertige : Marie Kroepflen, comédienne-danseuse / À contresens : Lionel Langlade, photographe-vidéaste / Compagnie Keruzha: Jany Pons Ballester, chanteuse / Elsa Moulineau, danseuse - chorégraphe / All Board Family : Jérôme Masson, street artiste / Guillaume Mousseau, street artiste / Kevin Castagna, musicien, auteur, compositeur / Alain Moreau, accordéoniste / Rodrigue Maurand, contrebasse / Compagnie les Z'igolos: Marine Pucheu et Martin Bartolin comédiens / Compagnie Gens de Paroles : Nell Müh, conte et Jack Müh, musique / Nicolas Lux, photographe / Crazy One, graffeur / Théâtre sur le fil : Séverine Garde Massias. metteuse en scène-comédienne / Maxime Taris, cinéaste / Violaine Debien, danseuse / Vincent Goulley, photographe / Michel Brand, plasticien-sculpteur / Eric Solé, plasticienphotographe et graphiste / Compagnie confit d'art : Justine Eeckman, clownédienne / DK Danse : Coralie Clidat-Couillon. chorégraphe-danseuse / La Petite souris : Stève Franco. photographe / Ambre Ludwiczak, photographe / Compagnie Gisèle Gréau danseuse / Compagnie Eléanore Aboutaoufik marionnettiste / Compagnie Artéfa : Thyphaine Pinville, altiste et François-Pierre Fol violoncelliste / Guilhem Surpas. clown musicien / Clément Bouscarel, conteur / Compagnie Virus : Ludovic Barbut et Mélina Daraqui, musiciens / Étienne Roux, musicien / Atelier la Renverse : Isabelle Lasserre. danseuse / D'Asques et d'ailleurs : Camille Téqui, vidéaste / Cie Fracas : Seb Capazza, musicien improvisateur / Odile Béranger, costumière-scénographe / Enora Lalet, plasticienne / Julien Mouroux, plasticien / Julie Bruhier, photographe / Claire Soubrier, artiste plasticienne / Pauline Dixneuf, danseuse / Gazoil, prise de son, montage son et mixage / Aurore Beauthéac, musicienne / Guillaume Cassagnol, prise de son, montage son et mixage / Les Ouvreurs de Possibles : Delphine Bachacou et Jean-Philippe Costes Muscat danseurs-chorégraphes / Didier Léglise, vidéaste / Compagnie No Drama: Pol Pi, danseur-chorégraphe / Nadia Bao Mintaka, danseuse / Shosha van Kranendonk danseuse / Julien Margues, régisseur son / Compagnie Traction : Claire Durand Drouhin, chorégraphe, Julius Bitterling, Adalberto Fernandez Torrez, Haruka Miyamoto, Jean-Pierre Rigondeau, Jyotsana Livanartne, danseurs, Charles Amblard, compositeur

Les partenaires

La Direction Régionale des Affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine / L'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine / La Direction Générale Adjointe de la Culture, de l'Éducation et des Sports par le biais du service du Patrimoine et la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord / La Direction Générale Adjointe de la Solidarité et de la Prévention par l'intermédiaire des Pôles Personnes Agées et Personnes Handicapées / Le Centre de Ressources EHPAD / Le Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA





Un grand Merci

À toutes les personnes qui ont participé aux projets : résidents, professionnels, familles, enfants des écoles, de centres de loisirs ou de MFR, réfugiés... qui se sont investis et ont exploré leur créativité

À toutes et tous les artistes, compagnies, associations qui ont partagé leur univers le temps d'un ou plusieurs projets

À toutes les équipes d'animation, éducative et d'encadrement pour leur confiance et leur investissement

À tous les partenaires institutionnels, culturels, du monde social et éducatif de soutenir cette initiative

À tous les lieux qui ont accueilli des restitutions

À tous les établissements médico-sociaux qui ont ouvert leurs portes aux projets artistiques et culturels

À tous les services et opérateurs culturels du Conseil départemental de la Dordogne qui se sont impliqués dans la démarche : Direction Générale Adjointe de la Solidarité et de la Prévention, Direction Générale Adjointe de la Culture de l'Education et des Sports, Service du Patrimoine, Bibliothèque Départementale Dordogne-Périgord et Service Reprographie

Crédits photos : Stéphane Monserant, Ambre Ludwiczak, Petite Souris Photographe, Sizoube, Julie Bruhier, All Boards Family La déclaration de Fribourg de 2007 réaffirme que les droits de l'homme sont universels et que les droits culturels sont à l'égal des autres droits de l'homme, une expression et une exigence de la dignité humaine.

Les droits culturels sont des garanties d'universalité dans le respect de la diversité générale. Ils impliquent la responsabilité des collectivités publiques de créer les ressources culturelles nécessaires à l'épanouissement individuel et au lien social. Ils sont également les droits de chacun de participer librement aux ressources culturelles. La fragilité intrinsèque liée à des situations de vie peut distendre les liens sociaux. La pratique artistique et culturelle permet à la fois de valoriser les potentialités et la créativité des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, elle peut être source d'enrichissement mutuel et d'épanouissement par la réaffirmation du lien social. Dans l'objectif de répondre à ces enjeux, le Conseil départemental propose un programme aux établissements d'accueil des personnes adultes en situation de handicap et d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) habilités partiellement ou totalement à l'aide sociale.







